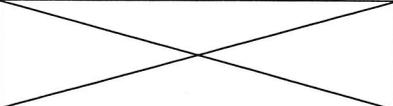


Des aides pour améliorer les logements

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou des travaux lourds ? Le Grand Belfort avec l'appui de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) vous aide à financer ces travaux et vous accompagne dans votre projet.

Quelles sont les aides dont vous pouvez bénéficier ?

	Anah <i>(en fonction des revenus)</i>	Grand Belfort <i>(en fonction des revenus)</i>	D'autres aides peuvent être mobilisables en fonction des dossiers <i>(Conseil départemental du Territoire de Belfort, CAF, MSA, CARSAT, caisses de retraite, etc.)</i>
Travaux d'économies d'énergies	35 à 50 % <i>+ une prime « Habiter Mieux » d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 600 ou 2 000 € (si gain énergétique d'au moins 25%)</i>	15% plafonné à 1 000 ou 2 000 € par logement en fonction du gain énergétique	
Travaux d'adaptation	35 à 50%	15% plafonné à 750 € par logement	
Travaux lourds (insalubrité, grande dégradation)	50 %		

Les aides sont calculées sur le montant des travaux HT et des plafonds sont appliqués.

Les propriétaires bailleurs sont également éligibles aux aides de l'Anah dans certaines conditions.

Tout particulier déposant un dossier de subvention auprès de l'Anah doit faire appel à un opérateur pour être accompagné dans le montage administratif et technique de son projet de travaux. Pour les propriétaires occupants, le coût de cet accompagnement est pris en charge par l'Anah, le Grand Belfort et d'autres partenaires.

Pour vérifier votre éligibilité et connaître les opérateurs pouvant vous accompagner, rendez-vous le site internet : <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Exemple d'un logement rénové

<p>Coût des travaux (dépenses TTC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VMC : 2 203 € - Isolation extérieure : 7 217 € - Chauffage : 6 420 € - Autres travaux : 2 310 € ○ Total des travaux : 18 150 € 	<p>Aides financières obtenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anah : 8 557 € - Aide « Habiter Mieux » : 1 711 € - Grand Belfort : 1 500 € - Conseil départemental : 500 € - Caisse de retraite : 3 000 € ○ Total des subventions : 15 268 € 	<p>Les subventions représentent 84% du coût des travaux.</p> <p>Le gain énergétique est de 26,12%.</p>
---	--	--